

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 01 A

BUDGET GENERAL -
AFFECTATION DU
RESULTAT

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N°2012 / 04 / 01 A – **BUDGET GENERAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2011**

(rapporteur : M. BRUYERE)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix « pour » décide de procéder à l'affectation des résultats de l'année 2011 de la manière suivante :

- Résultat de l'année 2011 : 839 531.49
- Affectation en investissement : 699 494.38
 - Report en fonctionnement : 140 037.11

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

Nombre de membres
présents :

27

Nombre de membres
absents représentés :

4

Nombre de membres
absents non représentés :

0

Date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 01 B

BUDGET GENERAL –
DEPENSES DE LA
SECTION DE
FONCTIONNEMENT
2012

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N°2012 / 04 / 01 B – **BUDGET GENERAL – DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2012**

(rapporteur : M. BRUYERE)

Après délibération, les dépenses de la section de fonctionnement du budget primitif général pour l'année 2012 sont approuvées, chapitre par chapitre, de la manière suivante :

TOTAL DEPENSES			VOTE DES CONSEILLERS		
Chapitres	Libellés	Montant dépenses	POUR	ABST	CONTRE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 817 157 €	24		3
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 631 820 €	24		3
014	DEGREVEMENT JEUNES AGRICULTEURS	200 €	24		3
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	1 399 802 €	24		3
66	CHARGES FINANCIERES	283 812 €	24	3	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 300 €	24	3	
6811	AMORTISSEMENT	236 600 €	24	3	
022	DEPENSES IMPREVUES	21 802 €	24	3	
023	VIREMENT A LA SECTION	617 500 €	24	3	
TOTAL GENERAL		9 027 993			

Les 3 voix « contre » ainsi que les 3 abstentions proviennent de MM. GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER), M. PELLEQUER et M. MARZOLF.

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

Nombre de membres
présents :

27

Nombre de membres
absents représentés :

4

Nombre de membres
absents non représentés :

0

Date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 01 C

BUDGET GENERAL –
RECETTES DE LA
SECTION DE
FONCTIONNEMENT
2012

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N°2012 / 04 / 01 C – **BUDGET GENERAL 2012 – RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

(rapporteur : M. BRUYERE)

Après délibération, les recettes de la section de fonctionnement du budget primitif général pour l'année 2012 sont approuvées, chapitre par chapitre, de la manière suivante :

TOTAL RECETTES			VOTE DES CONSEILLERS		
Chapitres	Libellés	Montant recettes	POUR	ABST	CONTRE
013	ATTENUATION DE CHARGES	130 000	24	3	
70	VENTE DE PRODUITS. PREST.DE SERVICE	413 000	24	3	
72	TRAVAUX EN REGIE	8 116	24	3	
73	IMPOTS ET TAXES	5 017 850	24	3	
74	DOTATIONS SUBV. PARTICIPATIONS	3 142 966	24	3	
75	AUTRES PRODUITS DE GEST. COURANTE	66 000	24	3	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	107 401	24	3	
042	PRODUITS FINANCIERS	2 623	24	3	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	140 037	27	0	
TOTAL GENERAL		9 027 993			

Les 3 abstentions proviennent de MM. GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER), M. PELLEQUER et M. MARZOLF.

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

Nombre de membres
présents :

27

Nombre de membres
absents représentés :

4

Nombre de membres
absents non représentés :

0

Date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 01 D

BUDGET GENERAL –
DEPENSES DE LA
SECTION
D'INVESTISSEMENT
2012

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

**N° 2012 / 04 / 01 D – BUDGET GENERAL 2012 - DEPENSES DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT**

(rapporteur : M. BRUYERE)

Après délibération, par 24 voix « pour » et 3 abstentions (MM. GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER), M. PELLEQUER et M. MARZOLF), les **dépenses** de la section d'investissement du budget général 2012 sont approuvées à l'unanimité par chapitre, pour un montant total de 5 153 487 :

Chapitres	Libellés	REPORTS	BP 2012	TOTAL
001	déficit reporté	1 366 511		1 366 511
020	dépenses imprévues		26 800	26 800
041	opération d'ordre		2 631	2 631
16	dette		527 000	527 000
20	frais d'études, de procédure	70 000	75 000	145 000
21	immobilisations	114 325	953 500	1 067 825
23	travaux en cours	1 101 495	916 000	2 017 495
26	participation SPL		225	225
TOTAL		2 652 331	2 501 156	5 153 487

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le

et publication ou notification
le

DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME

Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 01 E

BUDGET GENERAL
2012 - RECETTES DE
LA SECTION
D'INVESTISSEMENT
2012

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le

et publication ou notification
le

DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME

Le Maire,

N° 2012 / 04 / 01 E BUDGET GENERAL 2012 - **RECETTES DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT 2012**
(rapporteur : M. BRUYERE)

Après délibération, par 24 voix « pour » et 3 abstentions (MM. GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER), M. PELLEQUER et M. MARZOLF), les **recettes** de la section d'investissement du budget général 2012 sont approuvées à l'unanimité par chapitre, pour un montant total de 5 153 487 € :

Cha pitres	Libellés	REPORTS	BP 2012	TOTAL
021	virement		617 500 €	617 500 €
024	produits des cessions	1 414 000 €	601 000 €	2 015 000 €
040	opération d'ordre entre section		236 600 €	236 600 €
10	dotations, fonds div.		390 000 €	390 000 €
10	affectation	699 494 €		699 494 €
13	subventions	190 000 €	391 147 €	581 147 €
16	emprunts à contracter	348 837 €	250 909 €	599 746 €
23	retour avance Segard		14 000 €	14 000 €
TOTAL		2 652 331 €	2 501 156 €	5 153 487 €

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 02

BUDGET GENERAL
2012 – FISCALITE
DIRECTE LOCALE

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le

et publication ou notification
le

DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME

Le Maire,

N°2012 / 04 / 02 – **BUDGET GENERAL 2012 – FISCALITE DIRECTE LOCALE**
(rapporteur : M. BRUYERE)

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire, pour l'année 2012, les taux d'imposition de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, pour un produit de 3 619 777 € (trois millions six cent dix neuf mille sept cent soixante dix sept euros), hors allocations compensatrices.

- taxe d'habitation 15.83 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties..... 25.11 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 104.00 %

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 03 A

BUDGET GENERAL
2012 – SUBVENTIONS
COMMUNALES AUX
ORGANISMES
PUBLICS

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerites, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N°2012 / 04 / 03 A – SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ORGANISMES PUBLICS – ANNEE 2012 (rapporteur : M. BRUYERE)

Il est à noter que les élus suivants, titulaires de mandats dans certaines associations, ne prennent pas part à la délibération, ni au vote concernant le vote des subventions : M. PORTAL, Mme AGUILA, Mme BATTE, Mme BIGUET, Mme ALMANRIC, M. MARZOLF.

Le Conseil Municipal,

- concernant la non participation des élus susvisés, à la délibération et au vote,
- considérant le budget primitif 2012,

Après délibération, à l'unanimité [3 abstentions (MM. GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER), M. PELLEQUER et M. MARZOLF)], décide d'approuver à l'unanimité la liste des subventions et participations suivantes à verser aux associations locales pour l'année 2012 :

Article budgétaire	Bénéficiaire	Total
65736	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	267 000
65738	PARTICIPATION A LA MAISON DE LA GARRIGUE	97 000

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 03 B

BUDGET GENERAL
2012 – SUBVENTIONS
COMMUNALES

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N°2012 / 04 / 03 B – **SUBVENTIONS COMMUNALES – ANNEE 2012**

(rapporteur : M. BRUYERE)

Il est à noter que les élus suivants, titulaires de mandats dans certaines associations, ne prennent pas part à la délibération, ni au vote concernant le vote des subventions :

Elus ne prenant pas part au vote	Subventions ou domaines concernés
Mme GOMEZ	Office Municipal de la Culture – du Sport – des Fêtes / Enseignement
Mme AGUILA	Club Histoire et Archéologie de Marguerittes / Enseignement
M. MELEDER	C.S.M. de handball / Ligth in Box / Enseignement
Mme BATTE	Association des aînés "Li Couté Nègré" / Enseignement
Mme BIGUET	Enseignement
Mme CASTAN	E.S.M.
M. MEDINA	Office Municipal de la Culture – du Sport – des Fêtes
M. ANJORAND	Office Municipal de la Culture – du Sport – des Fêtes
M. CABANON	club de retraités "Amicales Rencontres"
Mme ALMANRIC	Enseignement
Mme DUMARTINEIX	Les Archers de Marguerittes
Mme ARNAL	Enseignement

Le Conseil Municipal,

- concernant la non participation des élus susvisés, à la délibération et au vote,
- considérant le budget primitif 2012,

Après délibération, à l'unanimité [3 abstentions (MM. GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER), M. PELLEQUER et M. MARZOLF)], décide d'approuver à l'unanimité la liste des subventions, participations et charges diverses de la gestion courante suivantes à verser aux organismes publics et associations locales pour l'année 2012 et de procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes :

ACTE RENDU
EXECUTOIRE

après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le

DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME

Le Maire,

Article budgétaire	Bénéficiaire	Total
--------------------	--------------	-------

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

6574 *		221 313	
	destination	Bénéficiaire	Total
	provision subvention		1 600
	coopérative scolaire	Ass Par Elèves FCPE Elémentaire	--
		Coop Scolaire Prim De Marcieu	-
		Coop.Scolaire Elem. Peyrouse	1 020
		Coop.Scolaire Mat. de Marcieu	800
		Coop.Scolaire Mat. Peyrouse	900
		Occe Coop Scol Mat. Génestet	1 000
		Occe Coop Scol Mat. Taillefer	200
	Total coopérative scolaire		3 920
	culture	Animation Lettres et Contes	400
		Ass Familiale Rurale Marguerittes	610
		Ass Musicale de Marguerittes	23 000
		Club Histoire et Archéologie	305
		J'écris ma vie	152
		La Traverse des Trois Margots	460
		Les Amis de l'Olivier	460
		Light in box	500
		Marguerythme	200
		Orchestre de Chambre	230
	Total culture		26 317
	divers	1798 section Médailleurs Militaires	170
		Amicale du Personnel Communal	2 000
		Ass Marguerittoise des Artisans et Com	800
		C.A.D.I.R.(Concours Résistance	230
		Chambre de commerce et d'indust.	500
		FNACA	170
		La Diane Marguerittoise	600
		les collègues	150
		les Pébrons	150
		UNC - UNCAFN	170
		assoc. Maintien agriculture paysanne	100
	Total divers		5 040
	offices	Office municipal de l Environnement	5 000
		Office Municipal de la Culture	25 320
		Office Municipal des fêtes	70 000
		Office Municipal des Sports	20 000
	Total offices		120 320
	prévent. Spécialisée	Association Samuel Vincent	800
	Total prévent. Spécialisée		800
	social	A.R.A.M	150
		Amicales Rencontres	1 068
		Li Coute Negre	1 068
	Total social		2 286

	aïkido Marguerittes	460
	Ass Foulées Marguerittoises	3 050
	BMX Family	400
	Club Sportif Marguerittois	14 000
	Club Taurin " La Bouvina "	18 900
	E.S.M. Foot Ball	7 800
	Garrigue Balade et Randonnée	460
	Gymnastique Volontaire Claire Cour	700
	Judo Club Marguerittois	2 100
	Karate Club Marguerittes	600
	Kick Boxing	700
	La Souleiado de Margarido	1 550
	Les Archers de Marguerittes	500
	Marguerittes G.R.S.	1 400
	Marguerittes Rugby Club	4 700
	QI GONG MAG	150
	Tennis Club Marguerittois	2 800
	Vélo Club Marguerittois	460
	majorettes et pompom girls	100
	marguerittes retraite sportive	200
	Total sports	61 030

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 03 C

BUDGET GENERAL
2012 – CHARGES
DIVERSES DE LA
GESTION COURANTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N°2012 / 04 / 03 C – CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE – ANNEE 2012
(rapporteur : M. BRUYERE)

Il est à noter que les élus suivants, titulaires de mandats dans certaines associations, ne prennent pas part à la délibération, ni au vote concernant le vote des subventions : M. BRUYERE, Mme GOMEZ, Mme BATTE, Mme BIGUET.

Le Conseil Municipal,

- concernant la non participation des élus susvisés, à la délibération et au vote,
 - considérant le budget primitif 2012,

Après délibération, à l'unanimité [3 abstentions (MM. GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER), M. PELLEQUER et M. MARZOLF)], décide d'approuver à l'unanimité la liste des subventions, participations et charges diverses de la gestion courante suivantes à verser aux organismes publics et associations locales pour l'année 2012 et de procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes :

Article budgétaire	Bénéficiaire	Total
658	ASSOCIATION SAMUEL VINCENT	58 000
658	ESCAL	256 773
	DETAIL ESCAL	
	ESCAL (A.L.S.H.)	18 204
	ESCAL (Fonctionnement)	39 379
	ESCAL (Subvention "Emploi Jeune")	10 300
	Chantier " Eté "	1 639
	Soutien aux loisirs 6-18 ans	127 308
	Soutien loisirs 4-6 ans	5 150
	ESCAL (Point Ressource Emploi)	8 023
	"Fête cool"	2 500
	Subv. poste animateur	37 770
	diagnostic cel-pel	5 000
	fonctionnement ludothèque	500

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 04

BUDGET PRIMITIF
ANNEXE 2012 –
MAISON DE LA
GARRIGUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITES**

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerites, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N°2012 / 04 / 04 – **BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2012 – MAISON DE LA GARRIGUE**
(rapporteur : M. BRUYERE)

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le budget primitif de la Maison de la Garrigue pour l'année 2012, en dépenses et en recettes de la section d'exploitation équilibrée au montant de 126 500 €.

Total dépenses

6037 – variation des stocks 14 100
6061 – fournitures non stockables..... 4 400
6063 –fourniture d'entretien 2 600
6064 – fournitures administratives..... 1.500
6078 – autres marchandises 4.500
618 – divers. 6.000
6237 – publications 2.300
6251 – déplacements, missions 1.200
6262 – frais de télécommunication. 1.900
6410 – rémunération du personnel 88 000

Total général 126 500

Total recettes

013 – atténuation de charges 15.000
7068 – autres prestations de services..... 8 500
7078 – autres marchandises 6 000
758 – produits divers de gestion..... 97.000

Total général 126 500

Le Maire
William PORTAL

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 05

BUDGET PRIMITIF
ANNEXE 2012 – ZAC DU
TEC

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2010 / 04 / 05 - **BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2011 DE LA Z.A.C. DU T.E.C.**
(rapporteur : M. BRUYERE)

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le budget primitif de la Z.A.C. du T.E.C., pour l'année 2012, en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES

6015 – travaux sur la zac..... 116 703
6015 – avenue C. Ader 550 000
023 – virement investissement..... 266 297
66111 – intérêts réglés 10 000
002 – résultat antérieur 0

Total général..... 943 000

TOTAL RECETTES

015 – vente terrains aménagés..... 943 000

Total général..... 943 000

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES

1641 – emprunts	90 000
001 – résultats antérieurs	176 297

Total général	266 297

TOTAL RECETTES

021 – virement du fonctionnement	266 297

Total général	266 297

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 06

« UN TOIT POUR TOUS » -
GARANTIE D'EMPRUNTS

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2012 / 04 / 06 – « UN TOIT POUR TOUS » - GARANTIE D'EMPRUNTS
(rapporteur : M. BRUYERE)

Par courrier reçu le 08 mars 2012, la société « Un Toit Pour Tous » située à Nîmes confirme à la commune la prochaine construction de 32 logements de type « sociaux ».

Dans ce cadre, Un Toit Pour Tous sollicite la garantie communale à hauteur de 50 %, conjointe à celle de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, pour les prêts suivants, contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations aux conditions prévues par la réglementation en vigueur :

	Montant de l'emprunt	Montant garanti	Durée de préfinancement	Amortissement en années	Echéance	En + ou - de l'index en pdb
PLUS (prêt locatif à usage social)	1 007 854 €	503 927.00	12	40	An	+ 60
PLUS Foncier	159 293 €	79 646.50	12	50	An	+ 60
PLAI (prêt locatif aidé d'intégration)	721 911 €	360 955.50	12	40	An	- 20
PLAI Foncier	133 114 €	66 557.00	12	50	An	- 20
PLS (prêt locatif social)	185 687 €	92 843.50	12	40	An	+ 110
PLS Foncier	25 695 €	12 847.50	12	50	An	+ 110
PLS complémentaire	203 093 €	101 546.50	12	40	An	+ 105
PRU (Prêt renouvellement urbain)	640 385 €	320 192.50	12	40	An	+ 60
PRU foncier	107 114 €	53 557.00	12	50	An	+ 60
TOTAL		1 592 073.00				

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la demande formulée par la s.a. d'H.L.M. « UN TOIT POUR TOUS » tendant à obtenir de la commune de Marguerittes la garantie de chacun des emprunts destinés au financement de la construction de 32 logements collectifs « le Parvis des arènes » soit 12 logements PLUS – 9 PLAI – 7 PLUS ANRU et 4 PLS

APRES DELIBERATION ET A L'UNANIMITE, DECIDE :

article 1 – d'accorder sa garantie les 9 remboursements d'emprunts pour un montant total de 1.592.073 € représentant 50 % du financement que la s.a. d'H.L.M. « Un Toit Pour Tous » se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt est destiné à financer la construction de 32 logements collectifs à Marguerittes.

Article 2 - Les caractéristiques de chacun des 9 prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

	Montant garanti	Durée de préfinancement	Amortissement en années	Echéance	En + ou – de l'index * en pdb **
PLUS	503 927.00 €	12	40	An	+ 60
PLUS Foncier	79 646.50 €	12	50	An	+ 60
PLAI	360 955.50 €	12	40	An	- 20
PLAI Foncier	66 557.00 €	12	50	An	- 20
PLS	92 843.50 €	12	40	An	+ 110
PLS Foncier	12 847.50 €	12	50	An	+ 110
PLS complémentaire	101 546.50 €	12	40	An	+ 105
PRU	320 192.50 €	12	40	An	+ 60
PRU foncier	53 557.00 €	12	50	An	+ 60
TOTAL	1 592 073.00 €				

Révisabilité des taux d'intérêts et de progressivité : en fonction de la variation du taux du livret A, sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du livret A et de commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués aux prêts seront ceux en vigueur à la date d'effet du contrat des prêts garantis par la présente délibération.

Article 3 - La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt indiquée ci-dessus et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'ESH « Un Toit Pour Tous » dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Il est précisé que si la durée de préfinancement retenue par l'emprunteur est inférieure à douze (12) mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'ESH « Un Toit Pour Tous » pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 - Monsieur le Maire est autorisé, à l'unanimité, à signer les contrats des prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 07

RESTAURATION DU CANABOU
DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2012 / 04 / 07 – **RESTAURATION DU CANABOU – DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE**
(rapporteur : M. LE MAIRE)

Le Conseil Municipal réuni le 27 avril 2011 a décidé de valider le projet de renaturation du Canabou rendu obligatoire par l'arrêté préfectoral du 11/01/2007 relatif à l'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration.

Le premier aménagement sera la réalisation d'une zone humide en aval de la station d'épuration et est géré directement par Nîmes métropole, compétent en matière d'assainissement des eaux usées.

Le second projet est la restauration éco morphologique du Canabou destiné à lui redonner une forme de cours d'eau sur 700 mètres linéaires. Pour cela, la commune doit acheter des parcelles mitoyennes du cours d'eau.

Le Conseil Municipal de la commune, après délibération et à l'unanimité, décide de :

- solliciter une demande d'aide financière auprès du Syndicat Mixte Départemental et tout autre partenaire financier potentiel pour l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation du projet de restauration du Canabou.
- autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif aux demandes d'aides publiques.

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 08

VENTE D'UNE PARTIE DE
PARCELLE COMMUNALE
« GARNE SUD »

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2012 / 04 / 08 – **VENTE D'UNE PARTIE DE PARCELLE COMMUNALE « GARNE SUD »**
(rapporteur : M. MELEDER)

M. Beringuier Frédéric, domicilié à Marguerittes a fait part de son intérêt pour acheter une partie (5 000 m²) d'un terrain communal (cadastré BC n°693) situé au lieudit « Garne Sud » afin d'agrandir sa plantation d'oliviers située sur sa parcelle cadastrée section BC n°690 et se préserver d'un éventuel incendie.

L'avis du service des domaines a été demandé et obtenu le 20/03/2012 : 0.60 €/m²

Le conseil Municipal

- **considérant la valeur de cette parcelle et le fait que le terrain communal sera coupé en deux**
- **considérant l'estimation du service des Domaines**

Après délibération et à l'unanimité, décide

- **D'approuver la vente de 5 000 m² issue de la parcelle communale cadastrée section BC n° 693 au profit de M. Beringuier Frédéric pour un montant de 6 000 euros.**
- **De préciser que tous les frais inhérents à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur**
- **D'autoriser M. le Maire à signer les documents correspondants (documents d'arpentage, actes notariés ...).**

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITES**

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 09

DEMANDE DE SUBVENTION –
GILETS PARE-BALLES

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerites, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2012 / 04 / 09 – **DEMANDE DE SUBVENTION – GILETS PARE-BALLES**
(rapporteur : M. BRUYERE)

Par circulaire reçue le 11/02/2012, M. le Préfet rappelle que lors des rencontres nationales de la police municipale qui se sont tenues à Nice le 16 juin 2011, le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration a pris l'engagement de soutenir financièrement les collectivités locales qui souhaiteraient doter leurs polices municipales de gilets pare-balles.

Les précisions sur ce dossier apportées par le Ministre le 24/01/2012 permettent à la commune de présenter une demande de financement pour l'achat de 4 gilets pare-balles puisque les Policiers Municipaux sont dotés d'une arme de 4^{ème} catégorie.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES : achat de 4 gilets pare-balles et accessoires 2 400 €ht soit 2 870.40 € ttc
RECETTES : SUBVENTION - FIPD 1 200.00 € ttc
AUTOFINANCEMENT 1 670.40 € ttc

Après délibération et à l'unanimité, le conseil Municipal

- **décide de solliciter une subvention au taux de 50 % pour l'achat de 4 gilets pare-balles et accessoires, comme ci-dessus exposé, dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance au titre des équipements personnels de sécurité passive.**
Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 10

DEMANDE DE SUBVENTION –
ACHAT D'UNE TENTE

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2012 / 04 / 10 – **DEMANDE DE SUBVENTION – ACHAT D'UNE TENTE**
(rapporteur : Mme GOMEZ)

La commune de Marguerittes souhaite intensifier et diversifier ses manifestations artistiques, culturelles et festives mais aussi dynamiser ses divers sites communaux pour le plus grand plaisir de son public.

En effet, par l'intermédiaire de l'Office de la Culture, une programmation itinérante de spectacles vivants intra-muros sera mise en place ; sont notamment envisagés les programmes suivants :

Nature de la fête	Mois de programmation	lieu
La fête médiévale	Mai	Plaine de Peyrouse
Matinée des kids	Juillet	Champ de foire
Forum des associations	Septembre	Plaine de peyrouse
Fête de la picholine	Octobre	Jardin maison de la Garrigue
Fête du gras	Octobre.novembre	Derrière la salle M. Laurent
Marguerithon	Décembre	Plaine de peyrouse
Nöel des bambins	Décembre	Place Alphonse Martin

Pour organiser ces manifestations, il est nécessaire de disposer de grandes tentes. Nîmes Métropole met à la disposition de ses membres 2 tentes mais elles ne sont pas toujours disponibles car souvent demandées.

Or, le fait pour la commune de ne pas obtenir un tel prêt de l'agglomération rend impossible la tenue de la manifestation.

Afin de trouver une réponse, la municipalité a décidé d'acheter une tente (5 x 12 m) d'une valeur de 4 042 €ttc ; elle envisage selon la situation d'acheter une 2^{ème} tente en fin d'année.

La Région Languedoc Roussillon au titre du programme de soutien à l'acquisition de matériels peut subventionner de telles acquisitions.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de solliciter, auprès du Conseil Régional l'obtention d'une subvention de 1 200 € pour l'achat d'une tente de 60 m² d'une valeur de 4 042 €ttc et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Le Maire
William PORTAL

ACTE RENDU
EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification
le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 11

PRODUIT DES AMENDES DE
POLICE 2012 – « ZONE 30 »
AVENUE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2012 / 04 / 11 – **PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2012 – « ZONE 30 » AVENUE DE PROVENCE**
(rapporteur : M. MAYOR)

Le Conseil Général a proposé à la commune de Marguerittes de bien vouloir déposer un dossier de subvention dans le cadre du produit des amendes de police 2012.

Afin de pouvoir assurer la sécurité des usagers du domaine public dans l'avenue de Provence, la municipalité a décidé d'inscrire au budget 2012, un programme d'investissement qui prévoit :

- Ralentissement de la vitesse
 - Réduction de la chaussée
 - Délimitation d'une « zone 30 »
- La continuité des trottoirs par un réaménagement complet
- La mise aux normes des trottoirs au regard de la circulation des personnes à mobilité réduite
- L'aménagement de l'arrêt de bus et mise aux normes PMR
- L'amélioration de l'éclairage nocturne de cette avenue.

Le coût estimé de ce projet s'élève à la somme de 286 515 €ht et 342 671.94 €ttc.

ACTE RENDU EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le

et publication ou
notification le

DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME

Le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- **De solliciter une subvention au taux maximum au titre du produit des amendes de police 2012 pour ce programme d'un montant estimé à 342 671.94 €ttc relatif à la mise en place d'un programme de sécurisation des usagers de l'avenue de Provence et,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision d'inscription de ce programme en subvention.**

Le Maire
William PORTAL

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 12

DETR 2012 – DEMANDE DE
SUBVENTION – MISE EN
CONFORMITE DE LA MAIRIE

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2012 / 04 / 12 – **DETR 2012 – DEMANDE DE SUBVENTION – MISE EN CONFORMITE DE LA MAIRIE**
(rapporteur : M. MAYOR)

Par circulaire du 08/12/2011, M. le Préfet rappelle que depuis le 01 janvier 2011, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) remplace la dotation globale d'équipement (DGE) et la dotation de développement rural (DDR).

En novembre 2011, une commission d'élus a fixé la liste des catégories d'opérations prioritaires susceptibles d'être financées au titre de la DETR 2012 ainsi que les taux minima/maxima de subvention qui leur correspondent. Parmi la nature des projets subventionnables, est inscrit notamment « **la mise aux normes sécurité et accessibilité** » ; le taux de subvention est compris entre 20% et 80 % mais la préfecture demande que le projet soit présenté avec un taux maximum de 40 %.

La préfecture a imposé qu'un seul dossier soit transmis et a fixé la date de remise des dossiers au 16 janvier 2012, délai de rigueur.

La municipalité a donc décidé d'envoyer un projet inscrit en section d'investissement 2012, précisément la mise en conformité des locaux de l'hôtel de ville – rue Gustave de Chanaleilles – marguerittes.

Ce projet concerne :

- La sécurité des personnes
- la sécurité incendie
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Les économies d'énergie

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES - COUT DE L'OPERATION : Ce programme est estimé à 284 200 €ht et 339 903.20 €ttc.

RECETTES - SUBVENTIONS DEMANDEES :

FDE (Conseil Général)	113 680
DETR	113 680
RECETTES - AUTOFINANCEMENT :	56 840
RECETTES - AUTOFINANCEMENT TVA.....	55 703.20

Après délibération et à l'unanimité, le conseil Municipal décide

- **de solliciter une subvention au taux maximum dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2012 pour le projet de mise en conformité de l'hôtel de ville (sécurité des personnes, sécurité incendie, accessibilité des PMR et économies d'énergie).**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

ACTE RENDU EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le

et publication ou notification le

DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME

Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 13

VIDEOPROTECTION –
DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE NIMES
METROPOLE

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER), M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2012 / 04 / 13 – **VIDEOPROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE NIMES METROPOLE**
(rapporteur : M. MAYOR)

Par délibération du 29 juin 2011, le Conseil Municipal se déclarait favorable pour l'installation d'un système de vidéoprotection et demandait à M. le Maire de solliciter une subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.) ;

Ce dossier relatif à l'installation de 27 caméras a suivi son cours puisque la commune a déjà obtenu l'agrément de la préfecture et retenu le matériel qui devrait pouvoir être installé dans les prochaines semaines.

La communauté de Nîmes Métropole a confirmé en séance plénière du 26 mars 2012 l'intérêt qu'elle porte aux projets communaux relatifs à la vidéoprotection en décidant de participer financièrement aux projets qui lui seront présentés.

La dépense s'élève à la somme de 353 722,98 € etc.

Une subvention de 119 017 € a été accordée à la ville de Marguerittes dans le cadre du F.I.P.D.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil Municipal décide

ACTE RENDU EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification le

DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME

Le Maire,

- **de solliciter une demande de subvention au taux maximum auprès de Nîmes Métropole dans le cadre du financement du programme d'installation d'un système de vidéoprotection**
 - **de signer tout document relatif à cette demande de subvention déposée auprès de Nîmes Métropole.**
-

Le Maire
William PORTAL

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 14

NIMES METROPOLE –
CONVENTION 2012 POUR LA
PROGRAMMATION DE
SPECTACLES VALORISANT LES
TRADITIONS REGIONALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL). M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER). M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N° 2012 / 04 / 14 – **NIMES METROPOLE – CONVENTION 2012 POUR LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES VALORISANT LES TRADITIONS REGIONALES**
(rapporteur : M. BRUYERE)

Depuis le 9 janvier 2004, Nîmes Métropole a acquis la compétence en matière culturelle et intervient sur la mise en place d'actions visant à valoriser les traditions locales et régionales.

Dans le but de renforcer son caractère identitaire et symbolique, la communauté d'agglomération entend

- relier, coordonner, promouvoir, soutenir et diffuser des activités traditionnelles
- apporter son soutien aux actions et initiatives de valorisation des cultures locales, de maintien des traditions de la langue régionale et des musiques traditionnelles.

Forte du succès remporté par les précédentes programmations des manifestations « culture et traditions régionales, le conseil communautaire de Nîmes métropole, réuni le 06/02/2012, a décidé de renouveler ce dispositif en 2012 et aider les communes membres à programmer des manifestations culturelles telles que concours d'abrivado et de ferrades, courses landaises, cabestria, rencontres de jeunes toréros et raseteurs, des actions de valorisation des langues régionales, spectacles équestres, courses landaises.

Pour cette année 2012, une nouvelle convention sera à signer entre l'agglomération et la ville de Marguerittes

ELEMENTS SYNTHETIQUES DE CETTE CONVENTION ANNUELLE

L'accès aux spectacles organisés dans le cadre de la présente convention sera **GRATUIT**.

Engagement de Nîmes Métropole

- Proposera ou soutiendra des spectacles valorisant les divers aspects des traditins régionales dans les domaines de la tauromachie et de la Bouvine, de la valorisation de la langue régionale et des musiques traditionnelles, tous choisis sur des critères de qualité.
- Assurera le volet communication (réalisation de billets gratuits ...)
- Réglera les cachets des prestataires, les trophées et médailles et les frais de sacem.
- Recherchera les partenaires financiers susceptibles de subventionner l'opération

Engagement de La commune

DANS LE CAS DE SPECTACLES ORGANISES PAR NIMES METROPOLE

- S'engage à respecter la programmation annuelle arrêtée par la commission de l'agglomération
- prêtera un lieu assuré et adéquat
- répondra au cahier des charges fourni par les prestataires
- prendra les dispositions réglementaires et techniques suivantes :
 - arrêtés, signalisation
 - passage de la commission de sécurité
 - organisation matérielle
 - poste de secours, ambulance éventuelle
 - prendra en charge l'ensemble des frais de restauration
 - sauf si le règlement de la manifestation précise le contraire
 - prendra en charge les assurances nécessaires, la sécurité des manifestations, la sonorisation ...
 - contrôlera les entrées gratuites grâce à la présentation des tickets d'entrées.

DANS LE CAS DE SPECTACLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ORGANISES PAR LA COMMUNE

La commune fera son affaire de l'ensemble des formalités administratives, logistiques, sécuritaires et juridiques liées à l'évènement qu'elle organise ; elle en assumera l'entière responsabilité.

Durée

La convention sera valable dès son caractère exécutoire jusqu'au 31 décembre 2012.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver la convention à intervenir avec Nîmes Métropole pour la programmation de spectacles valorisant les traditions régionales pour l'année 2012.**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention**

Le Maire
William PORTAL

ACTE RENDU EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification le
DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME
Le Maire,

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 11 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

27

nombre de membres
absents représentés :

4

nombre de membres
absents non représentés :

0

date de la convocation :

05 avril 2012

OBJET :

N°2012 / 04 / 15

VŒU DU CONSEIL
MUNICIPAL CONTRE LA
FERMETURE DES RASÉD

L'an deux mille douze, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM. William PORTAL, Denis BRUYERE, Vivian MAYOR, Mme Jacqueline BATTE, , M. Philippe MELEDER (jusqu'à 19 h 04), Mme Myriam BOISSIERE de CILLIA, , Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine MARTIN, M. Marc MEDINA, Mme Marie-France BIGUET, Mme Nadège ARNAL, M. Richard ANJORAND, Mme Georgette ALMANRIC, M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Claude ROBIN, M. Laurent JAUSSAUD, Mme Elisabeth CASTAN, M. André PERROUD, Mme Mauricette DUMARTINEIX, M. Jacques COURRENT, Mme Anne GIRARDCLOS, MM., Roger PELLEQUER, Henri MARZOLF

Membres absents excusés représentés : M. Brigitte AGUILA (pouvoir à M. PORTAL), M. Roger ARMAND (pouvoir à M. Bruyère), M. Paul CABANON (pouvoir à M. BELMONTE), Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. PELLEQUER), M. Philippe MELEDER (départ à 19 h 04 avec pouvoir à Mme BATTE),

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

N°2012 / 04 / 15 – **VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA FERMETURE DES RASÉD**
(rapporteur : M. LE MAIRE)

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

informé de la situation faite aux réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASÉD) ces dernières années et particulièrement pour la rentrée scolaire 2012/2013 où sont prévues 38 nouvelles suppressions d'emplois d'enseignants spécialisés (ce qui revient à supprimer les RASÉD dans toutes les écoles situées en dehors des zones d'éducation prioritaires),

- Considère que ces disparitions constituent un abandon d'une véritable mission de service public assurée jusqu'ici par le Ministère de l'Education Nationale,
- S'oppose à ce que les élèves les plus en difficulté, ainsi que leurs familles, ne puissent plus avoir recours à quelque dispositif que ce soit relevant de ce ministère,
- Demande à Monsieur le Directeur Académique du Gard de maintenir ces postes à la rentrée prochaine et de prendre toute mesure nécessaire afin de pérenniser les RASÉD et les développer partout où ils font défaut dans le département.

ACTE RENDU EXECUTOIRE
après dépôt en préfecture
le
et publication ou notification le

DOCUMENT CERTIFIE
CONFORME

Le Maire,

Le Maire
William PORTAL

